

DE23.037

FINANCES

**SUBVENTION DU DÉPARTEMENT
SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET
DE SOINS A DOMICILE (S.P.A.S.A.D)**

Autorisation - Approbation

388

Par délibération DE23.014 du 6 mars 2023, le Conseil d'Administration a donné son accord pour inscrire les services du CCAS dans une démarche de création d'un Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD).

Pour rappel, la création de ce service vise à améliorer la prise en charge de l'usager par l'optimisation de la complémentarité des services SAAD et SSIAD, acteurs centraux de l'accompagnement à domicile.

En amont de la démarche, le cabinet Stratélys avait été mandaté par le Département pour réaliser une étude de faisabilité, étude dont les conclusions positives lui ont été remises.

Après en avoir pris lecture, les services du Département ont ainsi décidé d'octroyer un financement, répondant à la délibération du 12/12/2022 relative au soutien du secteur de l'aide à domicile, d'un montant total de 23 465€ décomposé comme suit :

- 8 490€ au titre du déploiement d'outils informatiques
- 14 975€ pour l'accompagnement à la mutualisation des métiers et missions

Ces 2 sommes seront à créditer sur le budget annexe du SAAD sur le compte 733112 : Produits à la charge du Département/Dotations complémentaires.

Il est demandé au Conseil d'administration, de bien vouloir valider l'affectation des recettes précédemment détaillées.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

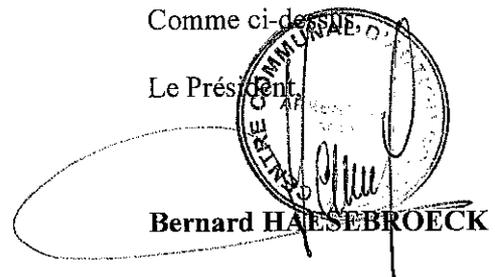
Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus

Le Président

Bernard HAESBROECK



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 juillet 2023

Convocation du 23 juin 2023

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs présents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le 4 JUILLET à dix-huit heures, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Président de l'établissement.

PRÉSENTS : M. QUESTE, M. BEHAGHEL, M. CHIEUX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme COBBAERT

EXCUSÉS : M. TISON-BEERNAERT, M. AIT EL HAJ

ABSENTS : Mme CASIER, M. VANGAEVEREN, Mme LEROY, Mme LATOUR, Mme PLAZANET, Mme LORIDAN, M. MEHEZ, Mme GUSTIN, M. BOURGEOIS, M. VANNESTE